

DLP 12-8-■0244658

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 22 du 08 août 2002 - 2 pages

COLZA

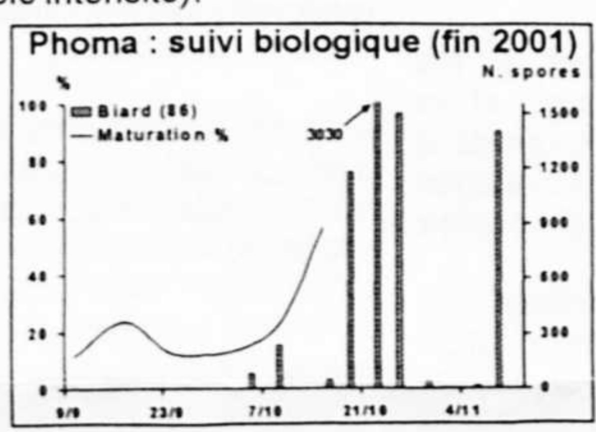
Phoma

Note commune SRPV-CETIOM

1 - 2001-2002 : une situation très hétérogène

1-1) Des conditions climatiques favorables aux sporulations ... et à la croissance rapide de la culture

Pour le **site de Biard**, la maturation a peu évolué en septembre avec un pourcentage compris entre 4 et 24 %, sa progression a été très rapide à la fin de la première semaine d'octobre. Des projections significatives sont intervenues **à partir du 5 octobre**. Plusieurs phases de projections assez importantes sont intervenues jusqu'au 10 novembre (après chaque passage pluvieux, même de faible intensité).



Phoma : suivi biologique (fin 2001)

Pour les observations effectuées **Plaine de Niort** (piège passif et piège actif du CETIOM) des projections sont intervenues **dès fin septembre** puis de façon importante à plusieurs reprises en octobre.

Pour les parcelles à risque élevé, l'intervention fongicide était préconisée à partir du 4 octobre dans la moitié sud de la région et une semaine plus tard dans les autres secteurs.
Du fait des conditions de levée et de croissance initiales particulièrement favorables dans de nombreuses situations, une forte proportion de parcelles avait atteint voire dépassé le stade B6 1[ère] quinzaine d'octobre, stade limite au-delà duquel le traitement fongicide n'est plus préconisé.

1-2) Les symptômes foliaires à l'automne

Les macules ont été observées début octobre en faible nombre ; leur présence s'est accentuée pendant la dernière décade. En décembre, leur observation était très difficile et elles étaient rares, les feuilles «attaquées» courant octobre ayant disparu par sénescence (forte croissance de la culture suivie d'une période froide).

1-3) Phoma, pieds secs en fin de végétation : une situation contrastée

Les symptômes classiques de nécrose au collet consécutifs aux contaminations d'automne ont été rares ; par contre les **symptômes de phoma «atypique» sur tige (et le phénomène de pieds secs) ont été assez fréquents** surtout en parcelles caractérisées par un début d'élongation dès l'automne.

Les variétés **classées TPS** (et les variétés PS ayant eu une protection fongicide en octobre) ont été nettement moins atteintes par ce type d'attaque «tardive».

Le début d'élongation très précoce s'explique par des conditions de levée et de croissance particulièrement bonnes :

- climatologie très favorable à la culture (pluviométrie suffisante, température élevée avec notamment des températures supérieures de 4°C aux Normales seconde quinzaine d'octobre);

- azote disponible en forte quantité (reliquats après récolte des céréales, minéralisation intense en août, septembre, octobre).

Par ailleurs ces plantes en début d'élongation ont été **fragilisées par les basses températures** observées en décembre et début janvier (températures minimum de - 8 à - 12° pendant plusieurs jours).





COLZA
Phoma : bilan et stratégie

MAIS
Pyrale : second vol

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directeur gérant :
L. JUILLARD-CONDAT

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470

2 - Prise en compte du risque phoma pour 2002-2003

La limitation du risque phoma (classique et «atypique») nécessite le respect de plusieurs principes :

2-1) Un choix de variétés adaptées

Il est impératif de choisir des variétés **TPS** (ou **PS** dans certaines conditions).

- **Variétés TPS** : Aviso, Pollen, Kosto, Campala, Standing, Mendel, Montego, PR45W04 ;
- **Variété PS** : Madrigal, Capitol, Cordial, Constant, Explus ;
- **Variétés sensibles** : Bristol, Extra, Orlando, Royal

Les résultats des essais variétés montrent que de nombreuses variétés classées TPS (ou PS) sont bien adaptées à la région en terme de rendement et de précocité. Le choix variétal est **l'étape essentielle** de la lutte contre le phoma.

2-2) Une date de semis précoce :

- **A partir du 20 août** dans les 2 types de situations suivantes (très fréquentes dans la région) :
  - Sols superficiels
  - Autres types de sol en rotation "céréalière" (c'est-à-dire sans apport de matière organique)

- **Fin août** dans les autres situations

Semer tôt permet à la plante d'atteindre un stade de développement suffisant (B6) pour être nettement moins sensible aux attaques d'automne.

2-3) Des précautions pour limiter les risques d'élongation précoce

Ceci suppose **d'éviter les apports excessifs d'azote** sous quelque forme que ce soit et de **préférer les variétés de type hiver avec repos végétatif**.

2-4) Une intervention fongicide à réserver à certaines situations à risque élevé, uniquement sur des variétés non classées TPS.

Comme les années précédentes ce traitement éventuel a pour objectif de limiter les attaques de phoma classique à l'automne, la période d'intervention étant définie à partir du suivi biologique (maturation, projections).
La grille de risque actualisée sera diffusée en septembre afin de déterminer les parcelles susceptibles d'être protégées.
Ce traitement éventuel ne vise pas à contrôler les attaques «tardives» de phoma même si certaines observations récentes laissent penser qu'il peut avoir un arrière effet intéressant dans ce domaine.
En effet, les connaissances actuelles relatives à ce «phoma atypique» restent fragmentaires (types de souches, mécanismes de contamination ...) et ne permettent pas d'en déduire une stratégie de lutte fiable.

2-5) Adopter des techniques de travail du sol permettant une bonne installation racinaire

2-6) Broyer et enfouir correctement les pailles et résidus de récolte

Le champignon se conservant sur les pivots, collets et bas de tige et la maturation des périthèces exigeant de la lumière, la gestion efficace des résidus **limite les possibilités de redémarrage** de la maladie.
La présence fréquente du phoma en 2002 doit inciter à ne pas négliger cette gestion des résidus même si sa mise en oeuvre reste problèmatique en cas de retour fréquent du colza dans la parcelle.

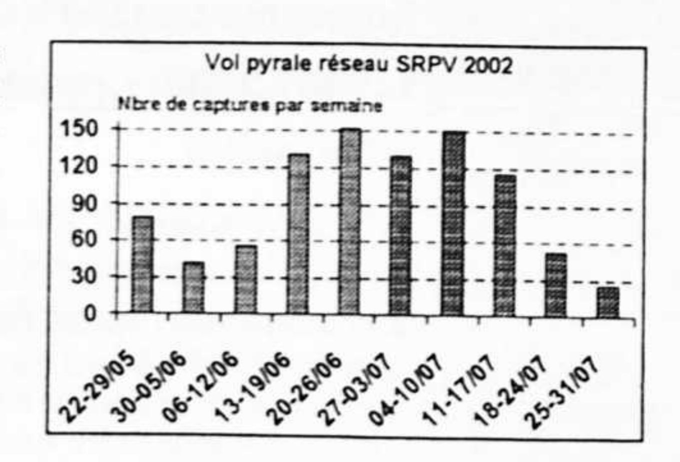
Réglementation

La date limite d'utilisation du Colzor a été reportée au **30 septembre 2002**.

MAIS

Pyrale

Le vol de première génération a été important avec 900 captures sur l'ensemble du réseau (au lieu de 250 à 600 les années précédentes).
Le graphe ci-dessous montre qu'il a été intense pendant une longue période (du 10 juin au 20 juillet).



Les sondages larvaires en fin de campagne permettront de vérifier si ce piégeage plus important s'est traduit ou non par des niveaux d'attaque plus élevés.

Fin juillet les premiers adultes du second vol ont été observés à Biard. Depuis quelques jours des captures sont signalés dans plusieurs sites.

Comme indiqué dans le bulletin du 03 juillet, ce second vol partiel dans la région est à prendre en compte ***uniquement en maïs spéciaux*** *et nécessite une intervention avant la mi-août.*
Intervenir rapidement dans les types de production concernés.